



**PROCÈS-VERBAL**  
**de la réunion du Conseil d'établissement**  
**de l'école de la Grande-Hermine**  
**tenue le 22 septembre 2015**

**ORDRE DU JOUR.**

1. Mot de bienvenue
  - Présences et quorum
2. Proposition et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2015 ☐
4. Suivis au procès-verbal du 3 juin 2015
5. Parole au public
6. Parole à l'organisme de participation des parents
7. Parole au représentant du comité de parents

**Points de décision**

8. Élection des postes du conseil d'établissement
  - 8.1. Rôles et responsabilités au sein du conseil d'établissement
  - 8.2. Règles de régie interne ☐
  - 8.3. Dénonciation d'intérêts ☐
9. Programmation des sorties éducatives (remis séance tenante)
10. Règles de fonctionnement du service de garde ☐
11. Sorties au service de garde (remis séance tenante)
12. Activités de Motivation Jeunesse (remis séance tenante)
13. Choix des représentants de la communauté

**Points d'information et de discussion**

14. Stationnement de l'école
15. Autres sujets
16. Levée de l'assemblée

Étaient présent(e)s :

Vincent Petitclerc  
Brian Lipson  
Élise Labrecque  
Victor Rakotoniaina  
Ian Renaud-Lauzé

Annick Bureau  
Marie-Claude Rancourt  
Carmen Duplain  
Nathalie Mackay  
Angèle Royer-Simoneau

Étaient absent(e)s :

Assiste à la rencontre : Sonia Doucet, directrice

**1. Mot de bienvenue**

M. Vincent Petitclerc, président sortant, nous souhaite la bienvenue. Nous faisons un tour de table pour nous présenter. Le quorum est atteint.

## **2. Proposition et adoption de l'ordre du jour**

- Le point 14 « Stationnement de l'école » et le point 5 « Parole au public » sont abordés avant le point 3 « Adoption du procès-verbal du 3 juin 2015 ».
- Les points « Unis pour l'éducation publique », « Calendrier des rencontres du C.É. » et « Marché de Noël au service de garde » sont ajoutés à la fin des points de décision et deviennent les points 13.1, 13.2 et 13.3 respectivement.

Proposé par Élise Labrecque  
Appuyé par Brian Lipson  
*CE 15-16-01*

## **3. Adoption du procès-verbal du 3 juin 2015**

Le procès-verbal est adopté tel quel.

Proposé par Élise Labrecque  
Appuyé par Vincent Petitclerc  
*CE 15-16-02*

## **4. Suivis au procès-verbal du 3 juin 2015**

- a. Point 4a : Mme Sonia Doucet nous informe que suite à la participation de l'École au Défi Pierre-Lavoie, le Patro Roc-Amadour nous remettra 3000 \$ au lieu de 1000 \$, argent que nous pourrions réinvestir dans la promotion de l'activité physique.
- b. Point 4b : Mme Doucet mentionne que nous attendons toujours la réponse du Fonds d'aide au développement de la Caisse Populaire pour la modification du module de jeu du parc-école. Nous devrions avoir une réponse sous peu.

## **5. Parole au public**

Un membre du public, parent d'élève, prend parole concernant le point « Stationnement de l'école ». Elle trouverait important que les parents hors C.É. soient informés de la décision prise pour le réaménagement, particulièrement dans le cas d'un agrandissement du stationnement. Elle mentionne que les parents du quartier semblent en faveur d'un réaménagement des structures actuelles afin de préserver la cour d'école et les espaces verts.

Un autre membre du public, parent d'élève, prend parole concernant le point « Stationnement de l'école ». Elle propose de s'impliquer dans le futur comité qui réfléchira sur le sujet. Elle nous invite à prendre connaissance du document « Verdir les quartiers une école à la fois ». Elle nous le remet pour nous aider dans notre réflexion.

Un troisième membre du public, parent d'élève, prend parole concernant le point « Stationnement de l'école ». Elle souligne qu'un agrandissement du stationnement viendrait contribuer au problème des îlots de chaleur en ville.

Un dernier membre du public, parent d'élève également, prend parole concernant le point « Stationnement de l'école ». Elle se questionne à savoir si les cases de stationnement à l'école de la Cité sont utilisées par le personnel scolaire. Selon Mme Sonia Doucet, elles ne seraient utilisées que très rarement.

## **6. Parole à l'organisme de participation des parents**

Mme Élise Labrecque prend la parole. Plusieurs parents ont été recrutés cette année. Environ 20 parents font maintenant partie de l'OPP. Tout parent qui veut s'impliquer au sein de l'OPP, que ce soit sur une base régulière ou de façon ponctuelle, est le bienvenu.

Mme Carmen Duplain, enseignante, se demande s'il est possible d'avoir accès à une banque de C.V de ces parents. En effet, en ce temps de compressions budgétaires qui impliquent entre autres de restreindre le nombre de sorties scolaires, il pourrait être intéressant de mettre à contribution le savoir-faire/les occupations des parents intéressés à venir, par exemple, animer une activité à l'école. Mme Labrecque s'informerera.

## **7. Parole au représentant du comité de parents**

Le point n'a pas lieu.

## **8. Élection des postes du conseil d'établissement**

### **8.1 Rôles et responsabilités au sein du conseil d'établissement.**

M. Vincent Petitclerc nous présente le document « Régie interne du Conseil d'Établissement de l'École de la Grande-Hermine ».

- À l'unanimité, Mme Élise Labrecque est nommée présidente.
- À l'unanimité, M. Vincent Petitclerc est nommé vice-président.
- À l'unanimité, Mme Nathalie Mackay est nommée secrétaire.

## 8.2 Règles de régie interne

Il est proposé au C.É. d'apporter les modifications suivantes :

- Que le rôle de trésorier soit retiré.
- Que le rôle de secrétaire puisse être en rotation parmi les membres du C.É., si le besoin se fait sentir.
- Que le point de parole au public soit davantage encadré. Pour ce point bien précis, Mme Sonia Doucet nous distribue la feuille qui débute par « Les séances du conseil sont publiques. Les personnes... » afin d'orienter notre réflexion. En résumé, nous convenons que 20 minutes seront accordées au public lors d'une réunion du C.É. et que la présidence pourra accorder un délai supplémentaire selon sa convenance. Mme Sonia Doucet travaillera un libellé qui se retrouvera dans le document de Régie interne.

Proposé par Élise Labrecque  
Appuyé par Nathalie Mackay  
*CE 15-16-03*

## 8.3 Dénonciation d'intérêts

M. Vincent Petitclerc nous invite à prendre connaissance de la feuille « Dénonciation d'intérêts » et invite les membres du C.É. qui pourraient se trouver dans une situation de conflits d'intérêts avec leurs activités dans le C.É. à la remplir.

## 9. Programmation des sorties éducatives

Mme Sonia Doucet nous distribue le document « Prévisions des activités éducatives 2015-2016. Si un camp est prévu en cours d'année, un montant maximal durant l'année de 45 \$/enfant/année sera demandé, en plus des frais du camp. Si aucun camp n'est prévu, le montant maximal s'élèvera alors à 55 \$/enfant. S'il y avait ajouts ou modifications des projets par niveau présents dans le document, il ne faudrait pas que cela dépasse ces montants maximaux. Les membres du C.É. sont invités à approuver l'ensemble des projets présents dans le document.

Proposé par Angèle Royer-Simoneau  
Appuyé par Ian Renaud-Lauzé  
*CE 15-16-04*

## **10. Règles de fonctionnement du service de garde**

Mme Doucet nous présente le document "Service de garde Informations générales et règlements". La modification en page 5 n'est pas claire. Mme Doucet retravaillera la formulation et l'enverra aux membres du C.É. par courriel pour approbation.

## **11. Sorties au service de garde**

Mme Nathalie Mackay prend la parole. En raison des compressions budgétaires qui touchent également le service de garde, le prix des sorties avec le service de garde lors des pédagogiques augmentera à 12,00 \$ par jour. Afin de s'ajuster à cette nouvelle réalité, le nombre de sorties va diminuer et il sera maintenant possible pour les parents de payer ces sorties en plusieurs versements. Mme Doucet en informera les parents via l'Info-Parents.

Mme Élise Labrecque propose également de parler à l'OPP du problème des enfants inscrits au service de garde lors des pédagogiques.

Proposé par Vincent Petitclerc

Appuyé par Brian Lipson

CE 15-16-05

## **12. Activités de Motivaction Jeunesse**

Mme Doucet nous présente le document "Motivaction Jeunesse". Les membres du C.É. doivent approuver l'ensemble des activités prévues ou à venir pour l'année. S'il y a ajout d'activités en cours d'année impliquant des frais supplémentaires, le C.É. devra approuver de nouveau.

Proposé par Vincent Petitclerc

Appuyé par Annick Bureau

CE 15-16-06

## **13. Choix des représentants de la communauté**

Mme Pascale Desbiens du Centre Jean-Guy Drolet sera présente lors de nos rencontres pour une autre année. M. Clément Lemieux du Patro Roc-Amadour ne pourra pas être présent cette année.

Mme Doucet s'informerait auprès de Mme Nathalie Raymond de l'organisme Craque-Bitume pour savoir si elle est intéressée à se joindre à nos

rencontres. Sinon, le Patro sera sollicité à nouveau pour avoir une autre personne de l'organisme.

### **13.1 Unis pour l'éducation publique**

M. Petitclerc prend la parole. Il nous fait la lecture d'une lettre que la présidente du C.É. pourrait envoyer au MELS pour l'inciter à mettre fin aux compressions budgétaires touchant le milieu de l'éducation. En raison d'un conflit d'intérêts, ce sera M. Brian Lipson qui signera la lettre au nom du C.É.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Angèle Royer-Simoneau  
CE 15-16-07

### **13.2 Calendrier des rencontres**

Les réunions du C.É. se tiendront les mercredis 4 novembre, 2 décembre, 3 février, 23 mars, 4 mai et 8 juin.

### **13.3 Marché de Noël au service de garde**

Mme Nathalie Mackay prend la parole. Le service de garde aimerait reconduire l'activité du Marché de Noël qui a été un franc succès l'an dernier.

Proposé par Victor Rakotoniaina  
Appuyé par Annick Bureau  
CE 15-16-08

## **14. Stationnement**

Mme Sonia Doucet nous rappelle la chronologie des événements ayant menés à la vente des cases de stationnement de la Commission scolaire au Centre de prévention du suicide. Environ la moitié de l'argent de la vente a été octroyée à l'École de la Grande-Hermine par la commission scolaire, pour faire un projet dans la cour d'école. La direction générale nous propose de former un comité parents/enseignants pour élaborer un projet. Diverses possibilités s'offrent à nous pour utiliser cet argent : 1) réaménagement de l'espace actuel de stationnement afin d'optimiser l'espace disponible ; 2) agrandissement du stationnement actuel ; 3) utilisation des cases de stationnement disponibles à l'École de la Cité ; 4) réaménagement/embellissement de la cour d'école.

Les parents et les enseignantes du C.É. prennent la parole. Essentiellement, il en ressort qu'il importe de garder en tête la certification LEED de notre école et l'esprit du quartier tout en prenant en considération les besoins du personnel scolaire en matière de stationnement (voir également le point 5 "Parole au public" pour plus d'éléments concernant cette réflexion). Également, tous sont d'accord pour dire qu'un temps de réflexion doit être pris avant de dépenser la somme octroyée.

Un comité sera mis sur pied afin de réfléchir à ce que nous ferons avec cet argent.

Proposé par Vincent Petitclerc  
Appuyé par Victor Rakotoniaina  
CE 15-16-09

Un membre propose que l'argent dont nous disposons pour le réaménagement soit mis dans le Fonds à destination spéciale afin de bien prendre le temps de réfléchir à ce que nous ferons sans craindre de perdre cet argent. Mme Doucet va s'informer auprès de la direction générale si cela est possible.

Proposé par Ian Renaud-Lauzé  
Appuyé par Nathalie Mackay  
CE 15-16-10

## 15. Autres sujets


Aucun autre sujet.

## 16. Levée de l'assemblée

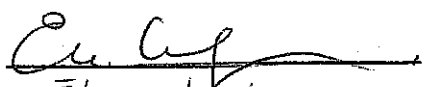
21h25

Proposé par Angèle Royer-Simoneau  
Appuyé par Marie-Claude Rancourt  
CE 15-16-11

Prise de notes : Angèle Royer-Simoneau



Sonia Doucet



Elise Labrecque